Section de Paris 20 PDC

Février 2009.

PRIME D'EQUIPE A PARIS 20 :

0,50 euro par jour !

La CFDT a été reçue par la Direction en compagnie des autres organisations syndicales afin de nous dresser le bilan de l'activité FA à Paris 20 et plus précisément nous communiquer le montant de la prime 2008 et les nouveaux critères retenus pour 2009.
Après un rappel très succinct de l'activité de Paris 20 dont la nouvelle Direction n'est pas responsable, nous avons appris pèle mêle que 3 CDI sont embauchés (1 est déjà là), que le 5é FE sera amené à rouler sur les 2 équipes par volontariat ou sinon par désignation du dernier arrivé et cela sans aucune compensation . Nous avons également appris que vous devrez poser 2,5 les obligations hebdomadaires entre juin et septembre (BRH !) . Enfin, la compensation lors d'auto remplacement sera de 1H30 du mercredi au vendredi et de 3H30 du samedi au mardi (sortir tout le courrier) . Nous reviendrons très rapidement sur ces décisions unilatérales, sans aucun dialogue social, la preuve les plénières actuellement ne sont ni plus ni moins que des ETC…ou plus rien n'est discutable ou encore mieux négociable. Pour la CFDT de Paris 20, c'est une mauvaise habitude maladroite et dangereuse car beaucoup de nos collègues sont très en colère et devant ces diktats de la Direction, ressentent une grande frustration .

■ LA FAMEUSE PRIME !!!!

Sur l'année 2008, la prime d'équipe, dite de performance, a été calculée sur 240 jours. Les 2 critères nationaux ont atteint le seuil haut mais ont été « gâchés » par le critère local qui était le taux d'instances, autrement dit le choix de ce critère condamnait d'avance une prime digne de ce nom (et encore !). Le calcul très savant du montant de cette prime, a conduit chaque agent de chaque équipe à toucher 119 € au maximum, en effet les agents en ATM se verront défalquer d'une partie de la prime et aussi les agents ayant été en AI (1 personne à Paris 20 !) toucheront 0 €. Nous vous rappelons aussi que les agents appréciés « D » pourront être exclu de la prime à l'appréciation de la Direction, et que les agents appréciés « A » seront retenus de 50%, enfin pour les ATM (sauf maternité) en 2009 seront retirés 5 jours des les 3é jours soit pour 6 jours d'ATM, le calcul de votre prime sera fait sur 240-(2+4*5) = 218 jours ! Pour rappel, aucun des critères n'est négociable ni ne l'a été par les syndicats . La CFDT estime que cela devrait pouvoir être obligatoire, dés lors qu'il y a un impact sur la rémunération !

■ CONSTATS DE LA CFDT

A la création de la prime, la CFDT émettait de sérieux doutes quant à la vraie valeur de « motivation » de cette dernière : les premiers paiements nous donnent raison mais nous inquiètent fortement . En effet, la Direction expliquait qu'il suffirait aux agents de faire leur travail comme ils l'ont toujours fait pour obtenir les 300 € et qu'avec un petit effort de sur - performance, ils bénéficieraient de 450 € !!! Aujourd'hui, on s'aperçoit que le critère local sur le nombre d'instances, conduit vers un montant bien amputé !!! Pour 2009, la nouvelle Direction de Paris 20 nous a communiqué les nouveaux critères et notamment le critère local : nombre d'accident responsable pour les chauffeurs et le nombre de réclamations (cible suivant résultats 2008) pour la piétonne .

Mme Borel a indiqué « qu'elle savait faire et que ces critères étaient largement atteignables ». Nous prenons acte de ces déclarations et sans lui faire de procès d'intention, car elle vient d'arriver, la CFDT doute et continue de penser que les indicateurs sont plus faits pour sanctionner que pour valoriser le travail des facteurs, pouvant aller même au détriment de la santé au travail.
De plus à Paris 20, un fort sentiment de découragement et de déception est né dés l'annonce en ETC, de la prime 2008 . En effet les collègues se souviennent de tous les efforts qu'ils ont dus effectués au moment de la mise en place de FA (vente générale), lors des 6 semaines d'organisation d'été, des nombreux auto remplacement ainsi que tous les petits actes quotidiens…demandés pour la QS !!!

■ Identification syndicale

Même si la CFDT est consciente du contexte économique, il semble que les salariés de la Poste et notamment ceux du centre de Paris 20, ne sont pas estimés à leurs justes efforts(0,50 €/jour) . Ce management demandant toujours plus, sans octroyer une juste récompense, n'est pas sur la bonne voie. La CFDT de Paris 20 espère une meilleure écoute pour 2009, et agira à tous les niveaux pour satisfaire les attentes des agents, notamment en matiére de pouvoir d'achat.

Avec la CFDT, Soyons Respectés !